

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : NOTRE LETTRE AUX CANDIDATS

SANTÉ MENTALE : UNE GRANDE CAUSE NATIONALE PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Contact : grandecause@santementale2025.org

À quelques jours des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet, le collectif Santé mentale Grande cause nationale 2025, représentant plus de 3 000 organisations, et près de 30 000 citoyens appelle les candidats à faire de la santé mentale de la population une de leurs priorités.

Depuis la crise sanitaire, la dégradation de la santé mentale de la population, et notamment celle des jeunes, a durement imposé une prise de conscience collective. Alors même que la santé mentale a pris une importance sociétale majeure et que ce sujet a été présenté comme une priorité politique par l'actuel chef du gouvernement dans son discours de politique générale, la dissolution de l'Assemblée nationale menace de réduire les efforts collectifs déjà entrepris pour promouvoir la santé mentale et prévenir et déstigmatiser les troubles psychiques.

En 2024, la santé mentale reste encore largement stigmatisée au travers des troubles psychiatriques et ne fait pas l'objet de mesures politiques à la hauteur de l'urgence de la situation. Rappelons que chaque année, ce sont 13 millions de personnes en France qui souffrent d'un trouble et qu'en 2023, 40% des jeunes de 18 à 24 ans présentaient des symptômes dépressifs. Devant cette situation alarmante, le sujet reste encore largement tabou, la prévention, l'information et la promotion de la santé mentale ne sont pas intégrées dans les politiques publiques, l'accès à des soins et à des accompagnements adaptés pour les personnes concernées par les troubles comme pour leurs proches relève du parcours du combattant.

Face à la nécessité impérieuse d'agir, près de 30 000 citoyens, dont de nombreux parlementaires de tous bords, ont signé en quelques semaines la pétition pour faire de la santé mentale une Grande cause nationale en 2025. Nous avons constitué un collectif apolitique et citoyen, soutenu par plus de 100 organisations de la société civile (entreprises, associations d'usagers et de proches, établissements de soin, réseaux scientifiques, etc.) et représentant 3 000 structures exerçant dans le champ de la santé mentale au sens large.

Ensemble, en cette période particulièrement tourmentée, nous gardons le cap de cette mobilisation inédite et appelons tous les décideurs politiques portés par des valeurs humanistes à faire de la santé mentale une priorité.

Nous tenons enfin à rappeler les valeurs qui unissent notre collectif : la dignité des personnes concernées par les troubles psychiques, peu importe leurs origines, la défense de leur capacité d'agir, la fraternité qui seule peut leur permettre d'accéder à une citoyenneté pleine et entière. Nous souhaitons lutter contre la méconnaissance, la stigmatisation, la peur et le déni pour porter un message d'espoir : des solutions existent, la société est aujourd'hui prête à changer de regard sur la santé mentale et les troubles psychiques, les progrès scientifiques et la recherche avancent rapidement et les pratiques changent.

C'est pourquoi, nous, le Collectif Santé mentale 2025, appelons à une mobilisation sans précédent pour informer sur la santé mentale, mettre en place une véritable politique de prévention et destigmatiser la souffrance psychique comme les troubles psychiatriques. La santé mentale de toutes et tous doit être une Grande cause nationale au cœur des politiques publiques.



S. Broutin, DG de la Fondation Falret ; A. Caria, directrice de Psycom ; J.Couvreur, présidente et J.-C. Leroy, DG de PositiveMinders ; M.-S. Desaulle, présidente de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (FEHAP) ; R. Dysli, président de l'AIRe-Association des DITEP ; S. Galtié, directeur des pôles Santé Mentale et Médicosocial, MGEN ; P. Groisard, DG, Clubhouse France ; D. Guillot, président d'Argos 2001 ; M. Leboyer, DG de la Fondation FondaMental ; D. Leguay, président de Santé mentale France ; P. Le Loeuff, DG du Collectif national InterGEM ; A. Malâtre-Lansac, DG de l'Alliance pour la Santé Mentale ; P. Mariotti, président de l'Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM) ; M. Musso, présidente de l'Association des jeunes psychiatres et jeunes addictologues (AJPJA) ; M.-J. Richard, présidente de l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) ; N. Roudaut, DG de Nightline France ; D. Sebbane, directrice du Centre Collaborateur de l'OMS (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale ; M. Vidalenc, présidente de PSSM France, premiers secours en santé mentale ; Les membres de l'Association ICSM Facettes Festival